

Comité Local d'Information et de Concertation de Marseille

réunion du 21 mars 2013

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 10 OCTOBRE 2011

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

BERTOTHY Gilles	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	Présent
COUTURIER Patrice	DREAL	Présent
	DDP	
	DIRECCTE	Excusé
PORTANGUEN Cécil	BMPM	Présent
	DDTM	

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

ALLEGRINI José	MAIRIE DE MARSEILLE	Présent
HUGON Nicole	MAIRIE DE MARSEILLE	Présente
SINET André	MAIRIE D' AUBAGNE	Présent
ATTIAS Maurice	MAIRIE D' ALLAUCH	
MINGAUD Pierre	MAIRIE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE	
SEMERIVA Pierre	MPM	

Suppléants

TOURRET Jean-Louis	MAIRIE DE MARSEILLE	
PONCET-RAMADE Michèle	MAIRIE DE MARSEILLE	
HEUMANN Carmen	MAIRIE D' AUBAGNE	Présente
DALMASSO Charles	MAIRIE D' ALLAUCH	Présent
NEGRETTI Bernard	MAIRIE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE	
SIMONETTI-ACHARD Christel	MPM	

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

MUNIER Roch	ARKEMA	Présent
ERRE Claude	ARKEMA	Présent
RIERA Cécile	ARKEMA	
KEDRAON Georges	CEREXAGRI	Présent
ALLAIN Matthieu	CEREXAGRI	Présent

COLLEGE « SALARIES »

Titulaires

RUIZ Manuel	CEREXAGRI	Présent
VIGNARELLI Christian	CEREXAGRI	Présent
KLAUS Michel	ARKEMA	Excusé
PLAGNES Bernard	ARKEMA	Excusé
GRATIER Geneviève	ARKEMA	Excusé
PERRIGUEY Julie	ARKEMA	Excusé

COLLEGE « RIVERAINS »

Titulaires

CORDIER Monique	CONFEDERATION DES CIO DE MARSEILLE	Présente
EXERJEAN Armand	CIO DU 11 ^{EME} ARRONDISSEMENT	Présent
MUJAGIC Christophe	CIO DU 14 ^{EME} ARRONDISSEMENT	
PERALES Emilio	CENTRE COMMERCIAL GRAND V	
ZIOUANI Fatima	CLUB DES FEMMES DE LA MILLIERE	
GRA Jean-François	SOMIMAR / MIN	

Suppléants

JANIN Myriam	CIO LA MILLIERE	Présente
CANNEDU Stéphanie	CIO LA BARASSE	Présente
PRIN-DERRE Éliane	CIO ARNAVAUX CANET	
BOISDON Cathy	MIEUX VIVRE DANS LA VALLEE DE L'HUVEAUNE	
ROUARD Alain	SOMIMAR / MIN	

MEMBRE PERMANENT

SACHER Michel	CYPRES	Présent
---------------	--------	---------

AUTRES PRESENTS NON DESIGNES

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

ARGUIMBAU Patrick	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	Présent
-------------------	---------------------------------	---------

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

ASSANTE Robert	MAIRIE DE MARSEILLE	Présent
DOBRZNSKI Emmanuel	MAIRIE D'ALLAUCH	Présent
CHACORNAC Jean-Michel	MPM	Présent
SUANEZ Christophe	MAIRIE DE MARSEILLE	Présent
LODY Vincent	MAIRIE DE MARSEILLE	Présent

COLLEGE « RIVERAINS »

GRAVIERE Jean-Claude	CIO LA MILLIERE	Présent
----------------------	-----------------	---------

La réunion débute à 10h00.

La séance est ouverte par M. Allegrini, adjoint au maire de Marseille, qui dit que le premier mérite de cette réunion, c'est qu'elle existe afin d'échanger et faire le point sur les risques industriels, car il y avait trop longtemps qu'on ne s'était rassemblés (*la dernière réunion date du 8 novembre 2011*)

M. Sacher, secrétaire, indique qu'il a reçu un courriel des salariés d'Arkéma qui ne peuvent assister à cette réunion pour raison professionnelle ; il a également été contacté par le DIRECCTE qui ne sera pas représentée.

Les différents points de l'ordre du jour sont abordés.

BILAN SECURITE 2012 D'ARKEMA

Un diaporama est présenté par M. Munier, nouveau directeur, arrivé en juin 2012 (voir **annexe**).

Explications pour ce diaporama :

- ✓ Évènements survenus sur les installations : il faut se souvenir que tout évènement doit être déclaré à l'inspection des installations classées, qu'il est analysé et classifié dans une grille de gravité (indice « G ») et de perception (indice « P »). Les valeurs de G vont de 0 à 4 et celles de P de 0 à 2 ; si la somme de G+P > 3, une information du public est obligatoire.

- ✓ MP / HP = moyenne pression / haute pression.
- ✓ MMR = mesures de maîtrise des risques.
- ✓ NH3 = ammoniac.
- ✓ COV = composés organiques volatils.
- ✓ Acide undécylénique = C11, produit phare de fabrication pour Arkema

Conclusion de M. Munier : les engagements de 2012 ont été tenus mais il y a eu quelques évènements à déplorer, sur lesquels un retour d'expérience a été fait. Le programme pluriannuel a été tenu avec la réduction de l'impact environnemental de l'usine.

QUESTIONS A PROPOS DU BILAN SECURITE

Remarques de M. Sinet : il est étonné de ne pas voir le SDIS à cette réunion et il souhaite le retour des travaux de la commission sirènes (pour alerte des populations à l'extérieur de l'usine).

*Réponse de la préfecture sur la participation du SDIS : il est membre associé mais pas titulaire Pour les **sirènes**, voir plus loin.*

De Mme Heuman : il existe des questions sur les risques et le PPMS de la part des directeurs d'école d'Aubagne. Il faut les aider à trouver des solutions de protection dans leurs établissements scolaires. Par ailleurs, elle attend des informations sur les sirènes d'alerte.

Réponse de M. Erre : un gros travail a été réalisé par Arkema et le CYPRES dans toutes les écoles de la zone PPI. Si les directeurs souhaitent d'autres interventions, ils peuvent le demander au CYPRES.

Réponse de M. Sacher sur les sirènes : le CYPRES est associé depuis 2009 au groupes de travail « sirènes » du ministère de l'intérieur. Le déploiement du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) commence cette année 2013 pour les zones où l'aléa est à cinétique rapide (c'est le cas d'Arkema) et se poursuivra jusqu'en 2017. Ce SAIP donnera au maire et au préfet la possibilité de diffuser des consignes de comportement en cas d'alerte, y compris sur les téléphones portables (projet à l'étude). Une information des maires et la publication d'une doctrine d'alerte sera réalisée prochainement. Se rapprocher du CYPRES pour plus de détails.

À propos du PPI, M. Suanez explique que dans le périmètre PPI (large puisqu'il concerne même le Frioul), toutes les écoles doivent posséder un PPMS. Il y a des difficultés de priorisation des interventions conjointes avec le CYPRES. Pour la gestion de crise dans cette zone PPI, la ville a demandé la mise en cohérence de ce périmètre et des possibilités de bouclage de secteurs concernés.

Remarque de Mme Cordier : merci de cette réunion, qui était demandée depuis longtemps, mais il est étonnant qu'il y ait eu trois évènements sur un an, dont deux ont entraîné l'arrêt de l'usine !

De Mme Hugon : elle est étonnée d'un départ de feu dans un caniveau ; depuis quand le solvant était-il accumulé à cet endroit ?

Explication de M. Erre : l'évènement est consécutif à deux problèmes qui se sont produits simultanément. D'abord une fuite sur un entonnoir et une projection d'étincelles de soudure, malgré les bâches de protection. L'intervention a été rapide mais l'évènement reste notable.

Remarque du BMPM : il souhaite être informé le plus rapidement possible de tout évènement se produisant sur le site industriel. Dernièrement (dimanche matin 17 février 2013), des riverains d'Arkema ont informé le BMPM d'un important dégagement de fumé dans l'usine. Le BMP a demandé des précisions (au poste de garde, seul interlocuteur) et a eu du mal à les obtenir. Il y a donc un questionnement des riverains et une incapacité de réponse de la part du BMP.

Pour les CIQ c'est un vrai souci.

M. Erre explique la cause de l'évènement : une inflammation à la centrale. Les professionnels en interne sont intervenus et maîtrisé l'incident en six minutes. Le POI n'a pas été déclenché. Le poste de garde était informé de l'intervention, de la maîtrise rapide de l'incendie et du non-

déclenchement du POI. Compte tenu du temps extrêmement bref de l'évènement, il n'a pas pu y avoir une communication sur l'évolution de la gravité de celui-ci en temps réel.

M. Allégrini estime que même dans le cas d'une gravité non avérée pour l'exploitant, il faut communiquer du moment où il peut y avoir une perception à l'extérieur de l'usine.

M. Munier est bien d'accord, Arkema applique bien les procédures d'information, mais dans le cas d'un évènement très rapide la procédure est inefficace.

Pour M. Allégrini, sécurité et communication sont d'une importance égale. Il fait une proposition : Marseille possède un système d'appel en masse (y compris courriel) ; la ville peut s'engager à le mettre en œuvre vers des personnes ressource et/ou des habitants qui le souhaitent. La liste sera faite par les CIQ.

Un groupe de travail sera monté pour résoudre cette question (ARKEMA, CEREXAGRI, Ville de Marseille, CIQ, CYPRES, BMP).

À PROPOS DU PPRT

Il est annoncé par M. Couturier qu'il doit se tenir une réunion des financeurs (collectivités) à la préfecture le 5 avril à 15 heures. Ceci afin de finaliser les modalités de financements des mesures de protection chez les particuliers, imposées par le PPRT. L'objectif est de réaliser l'enquête publique dans les prochains mois, pour une approbation du PPRT après l'été.

M. Assante exprime une double satisfaction : d'une part qu'Arkema continue le travail de sécurisation du site industriel (en premier lieu pour le personnel qui est le plus exposé) et d'autre part que cette réunion d'information se tienne, elle est indispensable pour faire le relai vers les CIQ et les quartiers.

Les élus ont aussi une approche de la sécurité sur le territoire, il faut continuer !

Mais ce que les uns et les autres veulent, c'est le PPRT. On avait le sentiment d'avoir presque abouti fin 2011, mais il n'est toujours pas là !

Cette réunion à la préfecture va permettre de voir si les intentions sont confirmées.

M. Assante rappelle que l'engagement fort était que les mesures n'allaient rien coûter aux populations riveraines afin de ne pas leur faire subir une double peine (les nuisances de l'usine et le financement de leur propre protection).

Ceci étant, personne ne souhaite qu'Arkéma ferme.

De Mme Cordier : depuis 2009-2010, les réunions de CLIC et de POA se sont succédées et les CIQ ont toujours participé (bénévolement). Il a bien été transmis que les mesures constructives seraient intégralement financées par un abondement partagé des collectivités. Mais depuis un an et demi, plus rien ne s'est passé, ce qui a ajouté à l'angoisse des habitants. Ce délai fait que le débat qu'on a connu peut revenir d'une façon violente quand on va demander la réalisation des pièces de confinement, même si les riverains ne paient pas !

Mme Cordier ne sait pas pourquoi il y a eu blocage au delà des investissements d'Arkema, ne sait pas si les choses vont bien se passer, mais elle est sûre qu'il faut continuer à rassurer car beaucoup d'habitants restent opposés à l'usine et souhaitent sa fermeture.

M. Allégrini a été avisé d'une réunion qui aurait eu lieu le 27 février dernier entre les services de l'État et la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole. Les services de sécurité de la ville n'étaient pas conviés : pourquoi ?

M. Couturier répond que l'objet de cette réunion portait sur l'aide au logement.

M. Allégrini a le sentiment désagréable que les services de sécurité de la ville sont marginalisés sur ce dossier. Il estime que les services du logement pourront être porteurs à l'issue du PPRT, mais souhaite que les services de sécurité restent leaders sur ce sujet qui intéresse avant tout la sûreté des habitants.

M. Couturier explique le retard pris par le PPRT, d'une part par la longue période d'élection de début 2012 et d'autre part par des changements de personne à la préfecture et à la DREAL (départ à la retraite de son prédécesseur M. Sandon).

Néanmoins, le PPRT avance : Un travail important a été réalisé en lien avec la DGPR (ministère chargé de l'environnement) afin de définir des modalités d'intervention pour satisfaire à l'exigence du financement à 100% des travaux ; ce qui n'existe nulle part ailleurs en France.

La réunion du 5 avril est organisée pour boucler le plan de financement et pour définir les modalités d'accompagnement des riverains pour la réalisation des travaux (montage des dossiers). Ceci est une démarche expérimentale demandée par le MEDDE.

Une réunion publique présentant les démarches sera organisée avant l'été.

De Mme Heuman : il est fondamental de mettre les personnes concernées autour de la table pour que la population accepte la notion de risques, dans la mesure où des études et des travaux de réduction de l'aléa ou de la vulnérabilité ont été faits.

BILAN SECURITE 2012 DE CEREXAGRI

M. Kerdraon, directeur présente Cerexagri (voir diaporama en [annexe](#)). C'est une petite usine installée à Marseille depuis 1905, dans un endroit isolé à l'époque, mais qui aujourd'hui est entourée de barres d'immeubles et d'écoles.

Le site n'est plus classé Seveso seuil haut mais seulement seuil bas, ce qui n'engendre pas les mêmes contraintes. Néanmoins, la communication sur les risques reste une priorité et l'établissement est associé au CLIC même si, formellement il n'est pas soumis à cette obligation.

Malgré ce déclassement, M. Allégrini se souvient d'un évènement important ayant entraîné des questions de la population et une réunion publique. En sa qualité d'élu chargé de la police générale de la ville, il se doit de rester vigilant sur tout évènement impactant la sécurité. Il souhaite donc avoir des réponses précises et circonstanciées permettant l'apaisement des populations riveraines.

M. Kerdraon explique que le risque n'a pas évolué depuis 1905, contrairement à la réglementation : le feu de soufre dégage du SO₂ (acide sulfurique) dans l'atmosphère. En 2011, c'est vrai, il y a eu un évènement avec la présence constatée d'H₂S (sulfure d'hydrogène) dans les égouts. Mais Cerexagri n'est pas à l'origine de cet évènement ; il n'a été trouvée aucune cause en interne et, de plus, les canalisations reliant l'usine à l'égout sont bétonnées, Cerexagri faisant traiter ses effluents ailleurs.

Il n'y a pas eu d'évènement depuis le 8 novembre 2011, date du précédent CLIC. Le procédé de séchage du produit a été changé (il se fait maintenant sous gaz inerte) ce qui entraîne beaucoup moins d'incident (odeurs).

Un système d'extinction automatique à la mousse a été mis en place. Voir la vidéo à partir du lien suivant :

M. Chacornac intervient pour la CUMPM qui a la responsabilité du réseau d'assainissement. Il est interrogatif car il a été constaté le 20 décembre 2011 l'arrivée d'effluents soufrés dans le réseau d'assainissement public avec des émanations soufrées sur les grilles. L'explication donnée sur l'origine de cette pollution était une fuite au niveau de la tour aéroréfrigérante.

M. Kerdraon a déjà donné toutes les explications : un tube échangeur s'est percé lors d'un redémarrage, la nuit, sans être détecté avant le lendemain. Il y a eu pollution du réseau pluvial par un produit non générateur de H₂S. Mais il a été constaté un nuage blanchâtre dans le ruisseau des Ayyalades. La SERAM est venue et des mesures préventives ont été prises. En particulier un recyclage complet des eaux, ce qui fait que cet évènement ne peut plus se reproduire.

PROJET D'ARRETE PREFECTORAL POUR LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS)

Le projet est joint en annexe.

M. Bertothy indique que pratiquement toutes les délibérations lui sont parvenues, et qu'il ne manque plus qu'une réponse d'une association de riverains. Il s'avère que cette association est en sommeil ; on la retirera de l'arrêté.

Le SDIS et l'Éducation Nationale seront intégrés au collège de l'administration.

Le centre commercial Grand V ne souhaite plus participer

L'ordre du jour étant terminé, le président ayant trouvé les débats très enrichissants et très formateurs, il clôture la réunion est close à 11h55.

Le président du CLIC



José AIEGRINI
Adjoint au Maire de Marseille